

Augustin BERTHOIN, fabricant d'albumine Haïphong, Tourane, Hoi-How

Marie-Joseph-Jean-Baptiste *Augustin* BERTHOIN

Créateur de la Glacière de Hanoï (1888).
Voir [encadré](#).

Le gouverneur général Lanessan à Haïphong
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 novembre 1894)

[...] Les visites qu'il a faites aux établissements de M. Berthoin et de M. Faussemagne, dès son retour de la métropole, sont des plus significatives. [...]

Hanoï
LE CONCOURS AGRICOLE
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 janvier 1895)

.....
ALBUMINE ET JAUNE D'ŒUFS : La maison Berthoin, de Haïphong, expose de l'albumine et du jaune d'œufs, provenant d'œufs de poule et de canards, produits nouvellement exploités au Tonkin et employés dans de vastes proportions dans la papeterie, la mégisserie, etc.

Les tonneaux et tonnelets nécessaires à l'envoi de ces différents produits sont fabriqués chez M. Berthoin. Les uns sont faits avec d'anciennes futailles, d'autres avec des bois du pays.

Les spécimens exposés nous montrent, une fois de plus, l'habileté des artisans tonkinois.

NOUVELLES ET RENSEIGNEMENTS
HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 mars 1895)

On nous écrit :

M. le résident-maire d'Haïphong, dans une séance du Comité consultatif d'hygiène et de salubrité publiques, le 31 janvier dernier, s'était fait l'écho des plaintes de

plusieurs personnes habitant le boulevard Bonnal, qui étaient incommodées par les émanations de la fabrique d'albumine appartenant à M. Berthoin.

Comme le faisait remarquer avec juste raison à cette même séance M. Cougoulat, les travaux de la dite commission ne sont pas pris en suffisante considération et les émanations qui se dégagent de la fabrique sont toujours aussi nauséabondes. C'est un composé de parfums chlorédrico-ammoniacaux concentrés qui infectent l'air dans un rayon de plusieurs centaines de mètres.

M. Berthoin avait pourtant formellement promis de mettre fin à cet état de choses. Un ventilateur qui, disait-il, il y a six mois, devait arriver à bref délai de France, aurait eu raison de ces odeurs. Nous croyons bien que rien jusqu'à présent n'a été fait dans ce sens. Pour le moment, ce voisinage, bien que très désagréable, est encore supportable, avec beaucoup de résignation et de bonne volonté ; mais dans deux mois, quand vont venir les fortes chaleurs, ce sera certainement intolérable.

Nous prions instamment le comité consultatif de tenir la main à ce que les procédés de fabrication soient améliorés, ou à ce que M. Berthoin trouve un remède quelconque à cet état de choses, sinon la partie du boulevard avoisinant la fabrique deviendra inhabitable.

NOUVELLES ET RENSEIGNEMENTS
HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 mars 1895)

Nous avons reçu la lettre suivante :

Haiphong, le 18 mars 1895,

Monsieur le directeur,

Je lis dans votre numéro du samedi 16 mars courant une lettre formulant des plaintes contre mon industrie. J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien dire à son auteur que je l'invite à venir lui-même se rendre compte que tout ce qu'il avance est absolument faux.

Si votre correspondant ne se présente pas, je tiens sa plainte pour une pure méchanceté.

Veillez agréer, etc.

A. Berthoin.

Nous avons profité de notre passage à Haïphong ces jours derniers pour étudier la question et nous rendre compte par nous-même du bien ou mal fondé des réclamations dont nous nous sommes fait l'écho.

Disons d'abord que M. le résident-maire, dans la séance du comité consultatif d'hygiène et de salubrité publiques, du 31 janvier dernier, en parlant des odeurs dégagées par la fabrique d'albumine, n'a donné le nom d'aucun plaignant et que M. le docteur Auvray a répondu que s'il y avait des émanations, elles pouvaient être incommodes, mais non nuisibles.

Quoiqu'il en soit, M. Berthoin, mis en cause, a formellement promis de remplacer son installation provisoire par des constructions définitives.

La nouvelle fabrique existe aujourd'hui ; elle mesure 36 mètres de long sur 17 de largeur ; elle est couverte en tuiles et l'on est en train de finir le dallage qui permettra le lavage à grande eau plusieurs fois par jour.

Le ventilateur, que notre correspondant réclame, était installé avant les fêtes du Tét et n'a pas cessé de fonctionner jour et nuit depuis la reprise des travaux, ainsi que tout le monde peut s'en assurer.

Il est possible aussi que les fameuses émanations aient été produites par d'autres causes ; car tout ne sentait pas la rose dans les quasi-marécages ou s'était installé M. Berthoin. Mais il est facile de constater que bien des améliorations ont été apportées successivement à cet état de choses ; la première a été le remblaiement des 30.000 mètres du terrain au milieu duquel s'élèvent l'usine et ses dépendances, sur une hauteur de 0 m. 80.

Notre opinion est donc que M. Berthoin a rempli ses promesses et qu'on ne saurait rien reprocher de fondé à cet intelligent industriel qui a été l'un des premiers à trouver un débouché sérieux à un des produits de la colonie.

L'albumine livrée par M. Berthoin est déjà très appréciée et se vend plus cher que les produits similaires fabriqués à l'étranger. Les exportations s'élèvent en ce moment à 40.000 fr. par mois et sont sur le point de doubler, par suite de la fixation à Vinh d'une seconde usine, actuellement en construction. Bientôt, une chaloupe fera le service de la côte et tout fait espérer que vers la fin de l'année les affaires de cette industrie nouvelle atteindront le chiffre de un million.

Il serait donc à désirer que cet exemple soit imité pour d'autres produits du Tonkin susceptibles de trouver un bon placement en France, et nous estimons que M. Berthoin a droit à beaucoup d'encouragements et aussi à un peu d'indulgence.

TOURANE
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 décembre 1895)

Les premières études sont commencées ici pour la construction et l'installation d'une fabrique d'albumine, qui doit être en plein fonctionnement dans trois mois.

Vers la même époque aussi, nous aurons une fabrique de rhums et de tafias.

NOUVELLES ET RENSEIGNEMENTS
HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 mars 1895)

De notre correspondant spécial :

En réponse à la lettre de M. Berthoin, insérée dans votre numéro du 20 mars, et invitant votre correspondant à se présenter, je me suis rendu à la fabrique d'albumine sitôt lecture de la dite lettre, et après enquête, je m'empresse de vous envoyer le résultat de ce que j'ai pu voir.

D'abord, M. Berthoin a parfaitement reconnu qu'au début de son installation, des émanations se dégageaient ; nous lui avons alors expliqué que c'était l'appréhension bien légitime d'une odeur plus prononcée et sûrement intolérable pendant l'été, jointe à des plaintes de voisins, qui nous avaient déterminé à vous envoyer un entrefilet ; quant à de la méchanceté, il n'y en avait certes aucune de la part de personne.

Nous visitâmes ensuite l'usine ensemble et pûmes constater que toutes les mesures étaient prises pour qu'aucune odeur ne se dégagât : fort ventilateur, bétonnage de la salle de casse et installation pour son lavage à grande eau, grand séchoir fermé, etc., etc. Nous avons constaté, à un mètre de distance, qu'aucune mauvaise odeur n'était perceptible

M. Berthoin nous a expliqué que l'inexpérience et les fausses prévisions quant au rendement du début avaient été seules causes des émanations ; aujourd'hui que la période expérimentale est terminée et que la nouvelle industrie rentre, avec beaucoup

de succès, dans la période de rendement et de bénéfices, les choses ont changé et quantité d'améliorations ont été apportées.

Chacun, d'ailleurs, peut s'en rendre compte, car, comme le déclare M. Berthoin lui-même, la porte de la fabrique est ouverte à tous, et tout le monde peut la visiter.

Nous engageons le lecteur, et surtout les voisins qui se plaignaient, à faire comme nous, et il seront convaincus que si, jadis, ils avaient le droit de se plaindre, il n'en est plus de même aujourd'hui.

Nous ne pouvons donc que souhaiter bonne chance à M. Berthoin pour la nouvelle industrie dont il est en train de doter la colonie.

PIRATERIE CHINOISE

À Hoï-How. — Une usine française pillée
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 septembre 1896)

Dans la nuit du 15 septembre, les Chinois de Hoï-How ont pillé l'usine d'albumine que M. Berthoin avait installée il y a quelques mois.

La population de cette ville avait, dès la fondation de cette usine, paru animée de mauvaises intentions. C'est en nombre que les habitants marchèrent, tout fut pillé et détruit en quelques instants. Le mécanicien fut blessé, M. Bernard qui représentait M. Berthoin à Hoï-How, habitait heureusement assez loin de l'usine. Il ne fut pas personnellement inquiété, mais lorsqu'il arriva sur les lieux, il ne put que constater les dégâts commis.

Hoï-How est le port principal de l'île d'Hai-Nan ; il est fréquenté par les vapeurs de la compagnie Marty et d'Abbadie.

Nous espérons que notre ministre à Pékin saura provoquer d'énergiques mesures pour la répression de faits semblables et que le gouvernement chinois aura à régler à notre compatriote l'indemnité à laquelle il a droit.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE HAIPHONG

FAILLITE A. BERTHOIN
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 août 1897)

MM. les créanciers de la faillite de M. A Berthoin, industriel à Haïphong, sont invités à se rendre au Palais de justice de Haïphong, le mercredi 1^e septembre prochain, pour assister à l'assemblée dans laquelle ils seront consultés, tant sur la liste des créanciers présumés que sur la nomination d'un nouveau syndicat ou le maintien de celui en fonctions.

FAILLITE A. BERTHOIN

Vente mobilière à Tourane
Le dimanche 27 février courant à 8 h. matin
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 et 26 février 1898)

Le Syndic soussigné a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il sera procédé par les soins de Monsieur le chancelier de la résidence de Tourane, les jours et

heures que dessus, à la vente aux enchères publiques de tout le matériel sis en cette ville, dépendant de la faillite A. Berthoin notamment deux hangars démontables, deux chaudières et machines à vapeur, ventilateurs, installations et matériel d'étuves, réservoirs et plateaux en zinc et tout le matériel outillage industriel à l'usage de la fabrication de l'albumine et de jaunes d'œufs ainsi que le mobilier de maison et de bureaux.

E. CHOIRAT.
Syndic de la faillite A. Berthoin,

HAIPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 avril 1898)

L'immeuble principal de la faillite Berthoin a été adjugé mercredi dernier à M. Chouarate pour la somme de 2.700 piastres, la petite maison à étage à M. Bernardt [Daniel Bernhard] pour la somme de 700 piastres.

Le Tonkin
par E. Giret
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 avril 1901)

.....
À Haïphong, les ateliers maritimes des « Messageries fluviales » de MM. Marty et d'Abbadie ; le service de navigation de cette même compagnie.

Également à Haïphong la maison Porchet et Cie, pour les travaux en fer, etc. [Une fabrique d'albumine](#), une fabrique d'allumettes. Enfin, dans la même ville une grande société française a monté une usine de coton et une de ciment, genre Portland.

HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 mai 1901)

À qui le tour ?

À M. Dupré, fabricant d'albumine, qui a été dévalisé d'une forte quantité de ce produit.

Le voleur a été arrêté.

HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 janvier 1905)

Le 25, vers quatre heures du matin, un incendie s'est déclaré dans la fabrique d'albumine de monsieur Jame, successeur de monsieur Dupré. Cette fabrique est située boulevard Bonnal, à proximité de la caserne des isolés.

Les pompes du commissariat, de la Garde Indigène, du 18^e Colonial, de l'Adour et de la congélation chinoise ont été amenées sur les lieux mais n'ont servi qu'à noyer les décombres.

Les dégâts n'ont pu être encore évalués. Nous jouons de bonheur à Haïphong, au point de vue incendie — nous traversons la série blanche — mais si la chance tourne, nous regretterons, je le crains, l'insuffisance du matériel de secours.

Il est vraiment pénible de voir l'insouciance générale à ce sujet. Sait-on que les pompes en service seraient impitoyablement refusées par le plus modeste chef-lieu de canton en France ? Ce sont de modestes instruments d'arrosage pour les pelouses d'un jardin public mais nullement des appareils destinés à lutter contre un incendie. Le jet des lances porte à six ou huit mètres de haut : dirigé sur un foyer de quelque importance, il se vaporiserait à quatre mètres de cette lance. Or nous avons des immeubles de trois étages, nous avons un quartier asiatique fort compact comme agglomération d'immeubles ; que le feu s'y déclare une bonne fois et nous verrons.

Sur les difficultés des fabricants indochinois d'albumine, voir [ici](#).